

ment « le jour natal de l'évêque, » parce qu'il rappelle la puissance d'engendrement qui opère la transmission de l'ordre et des pouvoirs dont l'ordre est la racine, Qu'il me soit donc permis, mettant de côté tout ce qui serait trop personnel et de nature à blesser la délicatesse de vos sentiments, sans rien apprendre de nouveau, ni à votre clergé ni à vos fidèles, de m'arrêter exclusivement à cette dignité épiscopale dont vous êtes revêtu et d'esquisser, à grands traits, les sublimes pouvoirs qu'elle renferme. J'ai cru qu'un simple exposé du droit public de l'Eglise sur ce sujet si important, serait propre nonseulement à mieux faire comprendre l'organisation de la société chrétienne, mais encore à faire tomber bien des préjugés et bien des illusions, à raffermir dans les cœurs, en ces temps difficiles que nous traversons, le respect et la soumission dus à l'autorité religieuse, à confondre l'audace sacrilège de ceux qui, renversant l'ordre établi par Jésus-Christ voudraient se substituer aux pasteurs légitimes dans le gouvernement de l'Eglise et la direction des âmes.

On l'a dit avec raison, l'Eglise est à la fois un temple et un trône, c'est-à-dire une religion et un royaume, car Jésus-Christ, son fondateur et son chef, est en même temps *prêtre* (12) et *roi* (13) C'est pourquoi, les évêques, posés par l'Esprit Saint pour régir cette même Eglise, possèdent, à cette fin, un double pouvoir : le pouvoir d'*ordre* et le pouvoir de *juridiction*, symbolisés l'un et l'autre par les deux choses qui, dans une cathédrale, attirent le plus les regards : l'autel, où s'immole l'auguste Victime, et la chaire d'honneur où prend place le Pontife revêtu de tous les insignes de sa dignité et de sa puissance. Par le premier de ces pouvoirs, l'évêque exerce le culte divin et administre les sacrements, par le second, il gouverne les fidèles en tout ce qui concerne la foi et les mœurs ; par le pouvoir d'Ordre, l'évêque est un prêtre parfait, un sacrificateur dans toute l'étendue du mot et de la chose, un hiérarque suprême, comme l'appelle saint Ambroise, récapitulant en lui toutes les ordinations, un générateur du sacerdoce, enfin, un propagateur réel de la tribu sainte de Lévi ; par le pouvoir de Juridiction, il est, sous le Pape, un vrai pasteur et un vrai prince de l'Eglise.

Passant sous silence le pouvoir d'Ordre, que personne n'ose

(12) Habentes... pontificem magnum... Jesum filium Dei. (Heb. iv, 14.)

(13) Tu dicis, quia rex sum ego. (Joan. xviii, 37.)